



## **Rapport du maire 2016 sur la situation financière**

Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, c'est avec plaisir que je vous livre le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ce rapport doit traiter des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe, du dernier programme triennal d'immobilisations, des indicateurs préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours, des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

### **États financiers 2015 et rapport du vérificateur externe**

Les états financiers de l'année 2015 ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton. L'état des résultats à des fins fiscales de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir pour l'exercice terminé au 31 décembre 2015 nous indique un excédent de 244 195 \$.

L'excédent de fonctionnement non affecté (surplus libre) au 31 décembre 2015, s'élève à 331 826 \$. De plus, la Municipalité possède un fonds de roulement au montant de 150 000 \$ (non engagé) au 31 décembre 2015.

### **Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018**

Du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018, les principaux investissements ont été réalisés pour les projets suivants :

- Travaux de pavage sur la rue Girard et sur le chemin du Vide;
- Aménagement de plusieurs plateaux de loisir au Parc Noël-Dubé;
- Refonte complète des règlements d'urbanisme incluant la concordance au schéma d'aménagement et de développement modifié de la MRC de Rouville (en cours);
- Mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées (études, plans et devis).

## Indications préliminaires sur les états financiers 2016

Un budget de l'ordre de 2 125 664 \$ a été adopté pour l'année 2016 et nous prévoyons terminer l'exercice financier dans le respect de nos prévisions.

## Rémunération et allocation des membres du Conseil

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, j'inclus dans mon rapport l'information relative à la rémunération et l'allocation des membres du Conseil.

Le maire reçoit annuellement de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, une rémunération de 8 380 \$ et une allocation de dépenses de 4 190 \$. Une rémunération de base de 3 245 \$ et une allocation de 1 622 \$ lui est également versée par la MRC de Rouville. Quant aux conseillers, ils reçoivent chacun une rémunération de la Municipalité de 2 793 \$ ainsi qu'une allocation de 1 397 \$. Monsieur Francis Côté, conseiller, a reçu une rémunération de 496 \$ ainsi qu'une allocation de 248 \$ de la MRC de Rouville pour sa présence aux réunions à titre de remplaçant du maire.

## Contrats municipaux

Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir a conclu depuis la dernière séance du Conseil, au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la Municipalité :

B. Frégeau & Fils inc. (dénégement)	93 402 \$
Les services EXP inc. (ingénieurs pour travaux station d'épuration)	28 410 \$
Pavage Citadin inc. (Infrastructures sur la rue Girard et le chemin du Vide)	138 609 \$
Équipements récréatifs Jambette inc. (aménagement au parc Noël-Dubé)	108 658 \$

Une liste de tous les contrats comportant une dépense de 2 000 \$ conclue au cours de cette période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ est également déposée et annexée au présent rapport.

Excavation Claude Guertin (divers travaux infrastructures loisirs et voirie)	38 418 \$
Pavage Eugène Guilmain & Fils inc. (différents travaux de pavage)	30 227 \$
Pavage Sintra inc. (retenues sur travaux de 2014 et 2015)	25 157 \$

## **Orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations**

Les prévisions budgétaires 2017 ainsi que le prochain programme triennal d'immobilisations sont en cours de préparation et seront adoptés lors de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016.

Certains projets seront prioritaires en 2017 :

- Travaux d'infrastructure (pavage) sur le chemin du Vide;
- Travaux de mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées;
- Refonte complète des règlements d'urbanisme incluant la concordance au schéma d'aménagement et de développement modifié de la MRC de Rouville (débuté en 2016);
- Rénovation du Centre communautaire (en attente d'une subvention).

## **Conclusion**

Plusieurs projets ont été réalisés et plusieurs restent à venir, toujours dans le but d'offrir aux citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir les meilleurs services possibles au meilleur coût.

Je profite de l'occasion pour saluer l'excellent travail des membres du Conseil ainsi que du personnel de la Municipalité. Finalement, je vous invite, chères citoyennes, chers citoyens, à vous exprimer en assistant aux séances du Conseil municipal.

Le maire,  
Michel Picotte